

Corrigé et barème – Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ?

Fragmentation, agriculture productiviste et vivrière, fonctions non agricoles, conflits d'usages, exemples mondiaux (programme de géographie de 1re)

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · 1^{re}

Exercice 1 – Repères et notions

(4 pts)

- a) La multifonctionnalité est la coexistence, sur un même espace rural, de fonctions agricoles et non agricoles. Exemples : fonction touristique et patrimoniale des rizières en terrasses d'Ifugao aux Philippines (UNESCO, 1995) ; fonction énergétique des parcs éoliens de Mongolie-Intérieure ; fonction résidentielle des desakota du delta de la rivière des Perles. (1)
- b) L'agriculture productiviste cherche les rendements maximaux grâce au capital, aux machines et aux intrants, et vend sur les marchés, souvent mondiaux : Corn Belt des États-Unis ou soja du Mato Grosso. L'agriculture vivrière produit d'abord pour nourrir la famille, avec une main-d'œuvre familiale et peu d'intrants : mil et sorgho au Sahel. (1)
- c) Le 1er mars 1872, le Congrès crée le parc de Yellowstone, premier parc national du monde, en soustrayant ce territoire à la colonisation agricole. C'est un repère car, pour la première fois, un espace rural reçoit officiellement des fonctions non agricoles (récréation, protection, accueil des visiteurs), et ce modèle d'aire protégée a été imité dans le monde entier. (1)
- d) La fragmentation est la différenciation croissante entre espaces ruraux intégrés aux dynamiques métropolitaines et mondiales et espaces ruraux marginalisés. Exemple : les « villages-limites » du Japon, dont plus de la moitié des habitants ont 65 ans ou plus (notion forgée par Akira Ōno en 1991), à l'écart des flux et menacés de disparition. (1)

Repère — Un exemple ne rapporte des points que s'il est localisé précisément et, quand c'est possible, daté.

Exercice 2 – Analyse d'un document : une loi indienne pour les campagnes**(4
pts)**

- a) Il s'agit du préambule d'une loi votée en 2005 par le Parlement de l'Inde, le *National Rural Employment Guarantee Act*, rebaptisé en 2009 du nom de Mahatma Gandhi. Elle s'adresse aux ménages ruraux, qui peuvent réclamer un emploi, et aux administrations chargées de le fournir. C'est une politique publique nationale en faveur des espaces ruraux. (1)
- b) L'Inde compte la plus grande population rurale du monde (893 millions de personnes en 2018 selon l'ONU). Beaucoup de ménages vivent d'une agriculture vivrière dépendante des pluies et connaissent un sous-emploi saisonnier et la pauvreté. La loi cherche à renforcer « la sécurité des moyens d'existence » en garantissant un revenu minimal, ce qui peut aussi freiner les départs contraints vers les villes. (1)
- c) Les travaux financés (pistes rurales, conservation de l'eau et des sols, irrigation) améliorent l'accessibilité des villages et les conditions de production agricole. Ils peuvent donc aider des espaces ruraux marginalisés à mieux s'intégrer aux marchés et réduire en partie la fragmentation. Ils créent aussi une source de revenu non agricole, qui s'ajoute à l'activité des ménages : c'est une forme de pluriactivité encouragée par l'État. (1)
- d) La garantie est plafonnée à cent jours par an et porte sur un travail manuel faiblement rémunéré : elle atténue la pauvreté sans transformer les structures agricoles (taille des exploitations, accès à la terre). Son efficacité dépend de l'administration locale, et des retards de paiement ont souvent été signalés. Ses partisans y voient un filet de sécurité essentiel ; ses critiques discutent son coût et la qualité des ouvrages réalisés. (1)

Erreur fréquente — Paraphraser le document sans l'éclairer par une connaissance précise du cours (population rurale indienne, fragmentation, pluriactivité).

Exercice 3 – Analyse d'un document chiffré : la population rurale mondiale**(4
pts)**

- a) La part de la population rurale recule continûment : elle passe de 70 % en 1950 à 45 % en 2018, et devrait tomber à 32 % en 2050. Les ruraux, largement majoritaires au milieu du XXe siècle, sont devenus minoritaires au début du XXIe siècle. (1)
- b) Entre 1950 et 2018, la population mondiale triple presque (de 2,5 à 7,6 milliards). Même si la part des ruraux baisse, elle s'applique à une population bien plus nombreuse : le nombre de ruraux passe d'environ 1,8 à 3,4 milliards, soit presque un doublement. À l'inverse, entre 2018 et 2050, la part baisse assez vite pour que le nombre de ruraux diminue (environ 3,1 milliards). (1)
- c) Près de 90 % des ruraux vivent en Asie et en Afrique. L'Afrique est le seul continent où les ruraux restent majoritaires (57 % en 2018) ; l'Asie, très peuplée, compte à elle seule plus de 2 milliards de ruraux, dont 893 millions en Inde et 578 millions en Chine. (1)
- d) Le document repose sur des définitions nationales du rural très différentes et sur une opposition simple entre urbain et rural, alors que de nombreux espaces sont intermédiaires (campagnes périurbaines, desakota). Il indique où vivent les gens, pas ce qu'ils font : il ne mesure ni les fonctions des espaces ruraux, ni leur intégration à la mondialisation. (1)

À retenir — Une part (en %) et un nombre (en valeur absolue) peuvent évoluer en sens contraires : il faut toujours préciser lequel on commente.

Exercice 4 – Production graphique : organiser la légende d'un croquis (4 pts)

- a) I. Des agricultures qui divergent : Corn Belt, Mato Grosso, Pendjab (agriculture productiviste) ; Sahel (agriculture vivrière). II. L'affirmation des fonctions non agricoles et des conflits d'usages : Yellowstone (récréation et protection), rizières d'Ifugao (patrimoine et tourisme), delta de la rivière des Perles (fonction résidentielle et industrielle), lac Naivasha (conflit pour l'eau). III. Des espaces ruraux fragmentés : flux de soja du Brésil vers la Chine (intégration), campagnes vieillissantes du Japon (marginalisation). (1)
- b) Le Corn Belt se représente par une surface (aplatissement de couleur), car il s'agit d'une vaste région agricole. Le parc de Yellowstone se représente par un point (figuré ponctuel), car il est petit à l'échelle du planisphère. Le flux de soja se représente par une flèche (figuré linéaire) orientée du Brésil vers la Chine, d'épaisseur proportionnelle si l'on connaît les volumes, car il s'agit d'un échange entre deux espaces. (1)
- c) Le lac Naivasha illustre à la fois une agriculture d'exportation intégrée à la mondialisation (les roses vendues en Europe), donc une forme d'intégration, et un conflit d'usages pour l'eau entre firmes horticoles, pêcheurs, éleveurs et faune sauvage. Sur le croquis, on peut combiner deux figurés au même endroit (un point de couleur et un symbole de conflit). (1)
- d) Les espaces ruraux du monde deviennent multifonctionnels, mais cette diversification profite surtout aux campagnes intégrées aux marchés, aux métropoles et aux flux touristiques. Ailleurs, l'exode, le vieillissement et les conflits d'usages accentuent la fragmentation entre campagnes intégrées et campagnes en marge. (1)

Le point clé — Une légende de croquis se construit comme un plan : des parties titrées qui démontrent une idée, pas une liste de lieux.

Exercice 5 – Question problématisée (4 pts)

- a) Un conflit d'usages oppose des acteurs qui veulent utiliser un même espace ou une même ressource (terre, eau, forêt, paysage) de façon incompatible. Les espaces ruraux sont les espaces de faible densité, agricoles ou non. Le sujet est mondial et porte sur la période actuelle, avec des racines anciennes (création de Yellowstone en 1872, fronts pionniers). (1)
- b) Pourquoi la multifonctionnalité croissante des espaces ruraux multiplie-t-elle les conflits d'usages, et comment ces conflits sont-ils régulés ? (1)
- c) I. Des conflits nés de la multiplication des fonctions (exemple : Standing Rock, 2016, fonction énergétique contre défense des terres et de l'eau). II. Des conflits qui opposent des acteurs inégaux, du local au mondial (exemple : projet Daewoo à Madagascar, 2008-2009, accaparement des terres). III. Des modes de régulation variés et discutés (exemple : moratoire du soja en Amazonie, 2006). (1)
- d) Exemple pour la partie II : Les conflits d'usages opposent souvent des acteurs de puissance très inégale. Après la flambée des prix agricoles de 2007-2008, des États et des firmes cherchent à louer ou à acheter de vastes surfaces à l'étranger. À Madagascar, un projet de location d'environ 1,3 million d'hectares à l'entreprise sud-coréenne Daewoo Logistics est révélé en 2008 ; il menace des terres utilisées par des paysans et des éleveurs. La forte mobilisation qu'il suscite contribue à son abandon en 2009. Cet exemple montre qu'un conflit local peut être déclenché par des acteurs mondiaux, et que les populations rurales ne sont pas toujours impuissantes. (1)

Attention — Un conflit d'usages mal traité est un conflit sans acteurs : nommez toujours qui s'oppose à qui, pour quelle ressource et où.